

DROIT ET JUSTICE

JUSTICE



DROIT

DROIT ET JUSTICE 40
Collection dirigée par Pierre Lambert

Liberté et responsabilité
du journaliste dans
l'ordre juridique
européen et international

Alexis Guedj



BRUYLANT



NEMESIS

La liberté d'expression est la condition *sine qua non* d'une démocratie pluraliste, écrivait le professeur Jean Rivero, dans laquelle ne s'affronteraient pas des opinions librement formées au terme d'une information largement diffusée et des options différentes sur ce que requiert le développement de la cité. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les libertés journalistiques ont été au centre des objectifs de la Communauté internationale.

Alexis Guedj a relevé l'étendue des garanties accordées au journaliste au travers, notamment, de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dont il précise en quoi, selon lui, elle devrait être complétée. Les développements, solidement charpentés, constituent un apport précieux sur un sujet rarement abordé.

Alexis Guedj est avocat à la cour d'appel de Paris

ISBN : 2-8027-1641-7



9 782802 716419

www.bruylant.be